



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ET DE L'ÉNERGIE

Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du
Logement de La REUNION

Saint-Denis, le 25 février 2013

SYNTHESE DES AVIS

PC : T4N2-05-CSRPNRéunions plénièresRéunion 2013 02

Affaire suivie par : Matthieu SALIMAN/n°

matthieu.saliman@developpement-durable.gouv.fr

Tél. 02 62 94 76 42 Fax : 02 62 94 72 55

REUNION PLENIERE du 22 février 2013

Lieu : DEAL Antenne Ouest
(Saint Paul)

Ordre du jour :

L'ordre du jour se décompose comme suit :

1. Présentation des résultats de la modernisation des ZNIEFF de type 1.
2. Etude réalisée par NOI sur la proposition de liste positive des reptiles pouvant être commercialisées.
3. Point d'information sur l'état d'avancement du dossier Nouvelle Route du Littoral.
4. Point d'information sur le projet d'extension du Port Est.

Etaient présents :

MEMBRES : 8 présents

SERGE QUILICI JACQUES ROCHAT PIERRE BOSC
SONIA RIBES JOEL DUPONT PATRICK FROUIN
MARC SALAMOLARD VIOLAINE DULAU HERMANN THOMAS

PROCURATION : 2 PROCURATIONS

ROLAND TROADEC (A JACQUES ROCHAT)
PIERRE VALADE (A PIERRE BOSC)

SECRETARIAT : MATTHIEU SALIMAN, SOUDJATA RADJASSEGARANE

① Présentation des résultats de la modernisation des ZNIEFF de type 1.

Avis du CSRPN :

Le CSRPN note la somme importante de travail réalisée par le bureau d'études Biotope. Il valide globalement le travail réalisé pour la modernisation des ZNIEFF de type 1.

Le CSRPN demande au bureau d'études de revoir ce travail à la lumière de remarques techniques faites par le CBN et les membres du CSRPN.

Le CSRPN précise que les ZNIEFF ne seront validées qu'une fois les fiches corrigées, complétées et présentées lors d'une prochaine plénière.

Le CSRPN demande à ce que soit mentionné la source de la cartographie des habitats utilisée.

Le CSRPN note l'existence de plusieurs cartes des habitats. Il demande un travail d'harmonisation entre les différents acteurs pour aboutir à une seule carte validée pour l'ensemble du territoire, avant une validation en CSRPN.

② Etude réalisée par NOI sur la proposition de liste positive sur les reptiles pouvant être commercialisées :

Avis du CSRPN :

Le CSRPN rappelle aux services de l'Etat qu'en terme de risque invasif, l'idéal reste un objectif de « 0 introduction » en terme d'espèces de reptiles.

Le CSRPN note qu'en dehors de l'aspect évolution de la réglementation et des contrôles, un travail de sensibilisation est indispensable.

Le CSRPN demande que les espèces de reptiles protégées soient préalablement écartées de cette liste dès le début de l'analyse de risque.

Enfin, le CSRPN estime que le risque de naturalisation pour ces 31 espèces doit également être analysé plus finement et modélisé.

Sur la base de ce travail d'analyse et de modélisation, le CSRPN se prononcera lors d'une prochaine réunion plénière.

③ Point d'information sur l'état d'avancement du dossier Nouvelle Route du Littoral :

Aucun avis émis.

④ Point d'information sur le projet d'extension du Port Est :

Aucun avis émis.

Liste de diffusion
<u>MEMBRES DU CSRPN</u>
<u>PREFECTURE/ DRCTCV</u>
<u>BIOTOPE</u>
<u>NOI</u>
<u>REGION/ A L'ATTENTION DE MME SOUDJATA RADJASSEGARANE</u>

Rédacteur :	Visa du Vice-président du CSRPN
M. SALIMAN	 J.ROCHAT